

Séance du Grand Conseil

Mardi 24 avril 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Le point 3 sera traité à 14 heures*

*Groupe thématique Communes de 12h15 à 13h45 au Café du Grütli*

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.			
	2.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 24 avril 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	3.	(18_HQU_AVR) Heure des questions orales du mois d'avril 2018, à 14 heures	GC		
RENV-CE	4.	(18_INT_151) Interpellation Alexandre Démétriades et consorts - Formation des policier/ères - Quelle importance donnée aux compétences sociales et relationnelles à l'Académie de Savatan ? (Développement)			
RENV-CE	5.	(18_INT_160) Interpellation Léonore Porchet et consort - Balance ton infirmière cochonne ! (Développement)			
OA	6.	(GC 035) Exposé des motifs et projet de décret du Bureau du Grand Conseil fixant la rémunération du Secrétaire général du Grand Conseil pour la législature 2018-2022 (1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée à une large majorité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2e débat immédiat est acceptée par 111 oui, 2 non et 3 abstentions (majorité des ¾ requise). (2e débat) : Art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2e débat. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité.	GC	Tschopp J.	
RENV-CE	7.	(18_INT_161) Interpellation Yvan Pahud - Enseignants frontaliers dans les écoles vaudoises, forme-t-on assez de jeunes à ce métier ? (Développement)			
RENV-COM	8.	(18_POS_053) Postulat Philippe Vuillemin et consorts - La muséographie vaudoise doit se partager entre plusieurs sites remarquables du Canton (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)  Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 24 avril 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	9.	<p>(323) Exposé des motifs et projets de lois modifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la partie aménagement du territoire (art. 1 à 79) de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC)</li> <li>- la loi sur les impôts directs cantonaux du 4 juillet 2000</li> <li>- la loi forestière du 8 mai 2012</li> <li>- la loi sur les routes du 10 décembre 1991</li> </ul> <p>et</p> <p>Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur le postulat de la Commission de gestion suite au refus par le Grand Conseil de la seconde réponse du Conseil d'Etat à la 2e observation présentée dans le cadre du Département de l'économie (DEC) intitulée Lenteurs administratives au Service du développement territorial</li> <li>- sur le postulat Vassilis Venizelos et consorts - Pour une simplification des procédures relatives aux plans directeurs régionaux</li> <li>- sur le postulat Régis Courdesse et consorts pour supprimer toute trace du Plan de quartier de compétence municipale de la législation vaudoise</li> <li>- sur le postulat Fabienne Freymond Cantone et consorts concernant la dynamisation de la construction de logements</li> <li>- Il n'y a pas que l'initiative de l'ASLOCA ou le contre-projet du Conseil d'Etat qui peuvent faire avancer les choses</li> <li>- sur le postulat Stéphane Rezso et consorts - Quand trop de taxes tuent les taxes ou pour que la LAT ne pénalise pas les communes</li> </ul> <p>et</p> <p>Réponses du Conseil d'Etat au Grand Conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à l'interpellation Anne Baehler Bech - Disponibilité des terrains constructibles : quelles applications de l'article 15a alinéa 2 LAT ?</li> <li>- à l'interpellation Stéphane Rezso et consorts - Le Monopoly : le futur jeu de la LAT ?</li> <li>- à la question Alexandre Rydlo - Qui contrôle la mise à jour régulière des Plans directeurs communaux ? (Suite des débats)(3ème débat)</li> </ul> <p>(Suite des votes finaux) :</p> <p>LI : en vote final, le projet de loi est adopté à une large majorité.</p> <p>LVLFO : en vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité.</p> <p>LRou : en vote final, le projet de loi est adopté à l'unanimité.</p> <p>Les conclusions du rapport de la majorité de la commission</p>	DTE.	Richard C. (Majorité), Labouchère C. (Minorité), Schwaar V. (Minorité)	

Séance du Grand Conseil

Mardi 24 avril 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		<p>sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat de la Commission de gestion (acceptation du rapport) sont adoptées à l'unanimité.</p> <p>Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Vassilis Venizelos (acceptation du rapport) sont adoptées à l'unanimité.</p> <p>Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Régis Courdesse (acceptation du rapport) sont adoptées à l'unanimité.</p> <p>Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Fabienne Freymond Cantone (acceptation du rapport) sont adoptées à l'unanimité.</p> <p>Les conclusions du rapport de la majorité de la commission sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Stéphane Rezso (acceptation du rapport) sont adoptées à l'unanimité.</p> <p>Les réponses du Conseil d'Etat aux interpellations Anne Baehler Bech et Stéphane Rezso sont traitées.</p> <p>M. le député Guy-Philippe Bolay annonce le retrait de sa motion 12_MOT_013.</p>			
RENV-CE	10.	<p>(18_POS_052) Postulat Nicolas Suter et consorts - Loi sur les impôts directs cantonaux (LI), pour que la situation familiale déterminante ne vienne pas accabler inutilement les familles vivants le deuil d'un enfant mineur (Développement et demande de prise en considération immédiate)</p> <p>La prise en considération immédiate du postulat et son renvoi au Conseil d'Etat (oui), opposés à une demande de renvoi en commission (non), sont préférés par 116 oui, 4 non et 4 abstentions. Au vote pour eux-mêmes, la prise en considération immédiate du postulat et son renvoi au Conseil d'Etat sont acceptés à l'unanimité.</p>			
RENV-CE	11.	<p>(18_INT_159) Interpellation Fabien Deillon - A propos des mineurs non accompagnés (Développement)</p>			

## Séance du Grand Conseil

Mardi 24 avril 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	12.	<p>(21) Exposé des motifs et projet de décret accordant à l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) une garantie d'emprunt de CHF 22'050'000.- pour financer la transformation d'un foyer d'hébergement collectif à Lausanne, la construction d'un foyer d'hébergement collectif à Lausanne, l'acquisition d'un immeuble à Chamby (commune de Montreux), la rénovation de deux immeubles d'habitation ainsi que la mise en conformité aux normes de protection contre l'incendie des foyers collectifs propriété de l'EVAM. (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à la majorité. Art. 1 à 4 acceptés à la majorité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 99 oui, 21 non et 6 abstentions. (2ème débat) : art. 1 à 4 acceptés à la majorité. Fin du 2ème débat. En vote final (majorité absolue requise), le projet de décret est adopté par 108 oui, 7 non et 9 abstentions.</p>	DEIS.	Meienberger D.	
OA	13.	<p>(34) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 22'057'500 pour financer, au moyen d'aides à fonds perdus et de prêts, les subventions cantonales en faveur de la construction ou de la rénovation d'infrastructures sportives d'importance au minimum régionale pour 2018 et 2019 (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1, amdt Epars refusé à la majorité ; art. 1 accepté à la majorité. Art. 2, amdt Epars refusé à la majorité ; art. 2 accepté par. Art. 3, al. 4, lit. a et b, amdt Induni refusé par 55 oui et 76 non ; art. 3 accepté à la majorité. Art. 4 à 6 acceptés à la majorité. Fin du 1er débat.</p>	DEIS.	Gander H.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 24 avril 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF	14.	<p>(35) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à ce que le droit fédéral soit modifié afin de permettre aux étudiants à la fin de leurs études financées largement par la Suisse et/ou un canton d'obtenir un permis de travail pendant trois ans dès l'obtention de leur diplôme (master ou doctorat)</p> <p>et</p> <p>Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative du groupe libéral demandant au Conseil d'Etat d'intervenir auprès de l'Assemblée fédérale pour permettre aux étudiants dont la Suisse a financé des études, de devenir des travailleurs (07_INI_006) (1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 103 oui, 6 non et 9 abstentions. (2ème débat) : art. 1 à 3 acceptés. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est refusé à une légère majorité.</p>	DEIS.	Marion A.	
RENV-CE	15.	<p>(17_POS_006) Postulat Nicolas Rochat Fernandez et consorts - Promouvoir et soutenir les produits des artisans boulangers, pâtisseries, confiseurs et ce, pour le bien du secteur et des consommateurs-ice-s !</p> <p>Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat et renvoi au Conseil d'Etat) sont adoptées à l'unanimité.</p>	DEIS	Glauser Krug S.	
TRAITE	16.	<p>(17_INT_651) Réponse du Conseil d'Etat l'interpellation Lena Lio - Qu'en est-il de la collaboration intercantonale en matière agricole ?</p>	DEIS		

## Séance du Grand Conseil

Mardi 24 avril 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	17.	(18_RES_007) Résolution Fabienne Freymond Cantone et consorts - Résolution du Grand Conseil vaudois au Conseil fédéral : Pour la sauvegarde de la recherche agronomique suisse bis (Développement et mise en discussion avec au moins 20 signatures)  Soutenue par au moins 20 députés, la résolution, formulant un vœu, est mise en discussion. Au vote, la résolution est adoptée par. La résolution est ainsi transmise au Conseil d'Etat qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.			
RENV-T	18.	(16_INT_549) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Vassilis Venizelos - Pour que les JOJ ne gogent pas dans la papette	DEIS.		01/05/2018
RENV-T	19.	(18_POS_050) Postulat Maurice Neyroud et consorts au nom de la Commission thématique des systèmes d'information - Regroupement de la gestion du parc informatique pédagogique au sein de la direction des systèmes d'information (DSI) (Développement et demande de prise en considération immédiate)			01/05/2018
RENV-T	20.	(18_MOT_031) Motion Nicolas Croci Torti et consorts - La Bourse ou le travail ? (Développement et demande de prise en considération immédiate)			01/05/2018
RENV-T	21.	(379) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP) (1er débat)	DFJC.	Labouchère C.	01/05/2018
RENV-T	22.	(372) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Christiane Jaquet-Berger et consorts demandant la création d'un statut pour les enseignants qui constituent "un volant de manoeuvre" sous la forme de maîtres temporaires pour répondre aux besoins de l'enseignement.	DFJC.	Creteigny L.	01/05/2018

Séance du Grand Conseil

Mardi 24 avril 2018

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	23.	(16_INT_617) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Catherine Labouchère - La HEP VAUD pourrait-elle s'inspirer de celle de BEJUNE pour le bilinguisme ?	DFJC.		01/05/2018
RENV-T	24.	(356) Exposé des motifs et projet de loi sur l'orientation professionnelle (1er débat)	DFJC.	Nicolet J.M.	01/05/2018

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :